



SCANNEZ

ICI



www.Nachra.ma

www.marocannonceslegales.com



nachraannonceslegales@gmail.com

جريدة وطنية يومية متخصصة في الإعلانات في جميع أنحاء المغرب
Journal National Quotidien Spécialisé dans les Annonces sur tout le Maroc

مرخص لها تحت رقم 03/2020، مطابقة لمقتضيات قانون الصحافة والنشر رقم 15، تابعة لمقاولة MOSSAYER MEDIA الصحفية
IF: 34460709 - RC:81480 - N°CNSS: 1599689 - PT: 48153730

Economie - Culture - Régions - Finances - Banques - Société - Politique - International - Entreprises - Experts

Inondations au Loukkos : 20% des serres de fruits rouges endommagées, l'export perturbé

Les fortes pluies et les vents violents qui frappent le bassin du Loukkos ont provoqué des dégâts majeurs dans la filière des fruits rouges, avec plus de 20% des serres endommagées et 10 à 15% des exploitations touchées par les inondations. À cette situation s'ajoute une pénurie de main-d'œuvre, liée aux évacuations à Ksar El Kébir, qui empêche les réparations et la récolte, compromettant ainsi l'offre destinée à l'export pour les semaines à venir.



Décès de Chef Kimo à l'âge de 57 ans

Kamel Laâbi, connu sous le nom de Chef Kimo, est décédé à l'âge de 57 ans dans la nuit du 4 au 5 février 2026. L'information a été confirmée par ses proches et relayée sur ses comptes de réseaux sociaux.



Inquiétudes sur l'approvisionnement en carburants et en gaz butane dans certains points de distribution

Des tensions sur l'approvisionnement en carburants et en gaz butane ont été signalées dans certains points de distribution, sur fond de perturbations portuaires et routières liées en partie aux intempéries. La situation, relayée sur les réseaux sociaux et portée au Parlement, s'explique notamment par des difficultés d'accès des navires, une distribution intérieure ralentie et des axes routiers endommagés. La question du niveau de stock de sécurité risque de se poser.



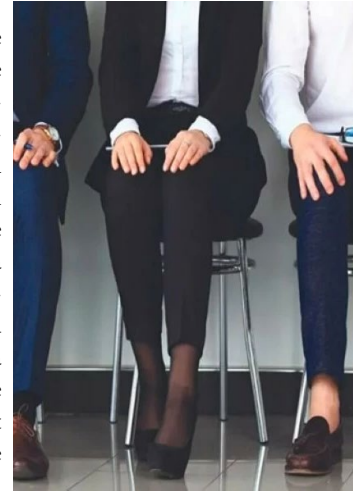
Prix de l'or au Maroc : après une envolée historique, un repli et des interrogations

L'or, valeur refuge par excellence, a fortement progressé avant de reculer ces derniers jours sur le marché marocain. Une correction qui relance les interrogations sur la durée du repli et l'avenir du rallye haussier du métal jaune.



Emploi : Une refonte en profondeur de l'ANA-PEC en préparation

Le gouvernement prépare une réforme en profondeur de l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences, fondée sur un audit stratégique, institutionnel, organisationnel et opérationnel. Cette restructuration stratégique vise à renforcer l'efficacité de l'action publique pour l'emploi et à améliorer la performance des dispositifs d'intermédiation sur le marché du travail. Elle s'inscrit dans le cadre de la nouvelle feuille de route sectorielle, de la réforme des établissements publics et des orientations du nouveau modèle de développement.



Inondations au Maroc : vers un choc agricole majeur dans le Gharb et le Loukkos

Pluies diluviennes, terres saturées, cultures asphyxiées et élevage fragilisé. Dans le Gharb et le Loukkos, deux piliers de la production agricole nationale, les inondations font craindre un scénario de crise sans précédent. Si l'ampleur exacte des dégâts reste encore à établir, agronomes et professionnels du secteur alertent déjà sur une campagne céréalière fortement compromise et des pertes significatives dans les filières sensibles. Au-delà de l'urgence, cet épisode extrême révèle la vulnérabilité structurelle de l'agriculture marocaine face aux chocs climatiques et remet brutalement sur la table la question stratégique des autoroutes de l'eau, désormais perçues comme un impératif de survie pour la souveraineté alimentaire du pays.



Novec retenu pour redessiner l'irrigation sur 250.000 hectares à Chaouia



C'est acté. Le département de l'Agriculture a attribué au cabinet Novec, filiale du Groupe CDG, le marché de l'étude stratégique devant définir le futur schéma directeur de développement de l'irrigation dans la région de la Chaouia. D'un montant de 3,58 millions de dirhams, cette mission structurante vise à redessiner l'irrigation sur près de 250.000 hectares, à hiérarchiser les zones à fort impact hydrique et à préparer trois projets prioritaires couvrant 80.000 hectares, conçus pour mobiliser des financements internationaux et renforcer la résilience agricole de l'un des greniers historiques du Royaume.

* FIDELTI *

CABINET COMP-
TABLE
TIZNIT

**SOCIETE
BOUTRACIM
SARL**

Modifications statu-
taires

* Aux termes de la
décision extraordi-
naire des associés, en
date du 30/11/2025, à
TIZNIT, il a été déci-
dé ce qui suit :

Société « SOCIETE
BOUTRACIM » sarl.
R.C n° : 3085 - - ICE
001666756000059
Siège Social : REZ
DE CHAUSSE DE
L'IMM N° 11 LOT AL
WAHDA – TIZNIT.
Capital : 300.000,00
Dirhams.

1- Transférer le siège
de la société du
ROUTE IFNI - TIZNIT
à REZ DE CHAUSSE
DE L'IMM N° 11
LOT AL WAHDA –
TIZNIT. à compter de
01/01/2024.

2- Adoption, mis à jour
et harmonisation de
nouveaux statuts.
Le dépôt légal a été
effectué au greffe de
première instance de

Tiznit le 29/01/2026 s/
n° 28/2026.

**« SUD INFRA
»SARL**

Suivant le procès
verbal de l'AGE des
associés en date du
22/01/2026, il a été
décidé ce qui suit :

- ☐ Ratification de
cessions de 12.500
(Douze Mille Cinq
Cents) Parts So-
ciales appartenant en
totalité à Mr. Mourad
EL HOUMAIIDI au
profit de Mr. Abdelaziz
BENTALEB.

- ☐ Démission de co-
gérant Mr. Mourad EL
HOUMAIIDI et recon-
duction des fonctions
de Mr. Abdelaziz
BENTALEB entant
que gérant unique de
la société pour une
durée illimité.

- ☐ La signature sociale
et bancaire est confé-
rée au gérant unique
Mr. Abdelaziz
BENTALEB.

- ☐ Adoption des nou-
veaux statuts d'une
société à responsabi-
lité limitée d'associé
unique SARL AU.
- Le dépôt légal a été

effectué auprès du
greffier en chef du
tribunal de Commerce
d'Agadir sous
N°159305 en date du
04/02/2026.
Pour Extrait
Et Mention

**STE «ANEZI
IMMOBILIER »
SARL**

1°) Aux termes d'un
acte SSP, il a été éta-
bli à Casablanca en
date du 26/01/2026,
les statuts d'une
société à responsabi-
lité limitée d'associée
unique dont les carac-
téristiques sont :

* DENOMINATION:
«ANEZI IMMOBILIER
» .

* FORME JURI-
DIQUE: SARL.

* SIEGE SOCIAL:
C/O STE H&M IN-
VEST Sarl AU- 219
Rue Mustapha Maani
3 éme Etage Casa-
blanca.

* OBJET : PRO-
MOTEUR IMMOBI-
LIER-TRAVAUX DE
CONSTRUCTION ET

TRAVAUX DIVERS.

*Durée sociale : 99
années.

* CAPITAL SOCIAL
: Fixé à 100.000,00

DH divisé en 1000
parts de 100,00 DH
chacune entièrement
souscrites et libé-
rées.

* GERANCE: Mr.
Lahoucine SOUFI ET
Mr. El Hachm OU-
MANNOU.

* ANNEE SOCIALE
: Commence le 1er
Janvier et finit le 31
Décembre de chaque
année.

2°) Le dépôt légal a
été effectué au greffe
du Tribunal de Com-
merce de Casablan-
ca, sous

numéro : 1010518 en
date du 03/02/2026.

3°) la société est
inscrite au registre du
commerce sous N°
714207 à Casablan-
ca le 03/02/2026.

POUR EXTRAIT
ET MENTION

FIDUCIAIRE

ECHARIFI MBARK

**SOCIÉTÉ ECOLE
MONTESSORI
LAND PRIVEE SNC**

RC N° : 2227 –
GUELMIM

Au terme du Pro-
cès-verbal de l'As-
semblée Général
Extraordinaire de la
société en date du
25/11/2025, les as-
sociés de la société
ECOLE MONTES-
SORI LAND PRIVEE
; société au nom
collectif au capitale
de 120.000,00 dhs
ont prises la décision
sur les points suivant:

- ☐ Dissolution antici-
pée de la SARL.

- ☐ Désignation et
pouvoirs de liquida-
teur Mr. HAKIM BER-
RICH comme liquida-
teur de la société.

- ☐ Pouvoirs en vue
des formalités.

Le Dépôt légal a été
effectue au greffe de
tribunal de 1ère ins-
tance de GUELMIM
le 19/12/2025 sous
n° 1699.

BENCONSULTING SARL AU

AVIS DE CONSTITUTION

**BENCONSULTING
SARL AU** Société à
Responsabilité Limi-
tée à Associé Unique

Au capital de 100
000,00 Dirhams
Siège social : Appt n°
06, Immeuble 109,
Avenue Abdellah
Guenoun, Cité Sa-
lam, 80000 AGADIR

I- Aux termes d'un
acte sous seing privé
en date du 30 sep-
tembre 2025 à Aga-
dir, il a été établi les
statuts d'une Société
à Responsabilité Limi-
tée à Associé Unique
(SARL

AU) dont les caracté-
ristiques sont les
suivantes :

- Dénomination
: BENCONSULTING.
- Objet social : La
société a pour objet,
tant au Maroc qu'à
l'étranger :

- Le conseil, l'accom-
pagnement straté-
gique et l'activité de
bureau d'études.
- Le marketing, la
communication et la
publicité.
- La formation et l'évé-
nementiel.
- Les activités infor-
matiques et le déve-
loppement digital.
- La production média
et audiovisuelle.
- Les opérations com-
merciales (Import-Ex-
port, Négoce).
- Siège social : Appt
n° 06, Immeuble 109,
Avenue Abdellah
Guenoun, Cité
Salam, 80000 AGA-
DIR.
- Durée : 99 années
à compter de l'imma-
trication au Registre
du Commerce.
- Capital social : Le
capital est fixé à la
somme de 100 000,00
DH (Cent mille di-
rhams), divisé en
1 000 (mille) parts
sociales de 100 (cent)
dirhams chacune,

entièrement sous-
crites, libérées et
attribuées à l'associé
unique M. El Hassan
BENCHERAA.

- Gérance : La société
est gérée pour une
durée illimitée par
Monsieur El Hassan
BENCHERAA.

II- Le dépôt légal a
été effectué au Greffe
du Tribunal de Com-
merce d'Agadir et la
société a été imma-
triculée au Registre
du Commerce le 15
octobre 2025 sous le
numéro 65887.

Pour avis et mention,
Le Gérant.

ZGANI ASSURANCE SARL AU

AVIS DE CONSTITUTION

**ZGANI ASSURANCE
SARL AU**
Société à Responsa-
bilité Limitée à Asso-
cié Unique
Au capital de 100

000,00 Dirhams
Siège social : Maga-
sin n° 01, Lot 2 &1,
Quartier EL HAJEB,
TIKIOUINE, 80000
AGADIR

I- Aux termes d'un
acte sous seing
privé en date du 24
novembre 2025 à
Agadir, il a été
établi les statuts
d'une Société à Res-
ponsabilité Limitée
à Associé Unique
(SARL AU)
dont les caracté-
ristiques sont les
suivantes :

- Dénomination
: ZGANI ASSU-
RANCE.
- Objet : Intermé-
diaire d'assurances
régis par la loi n° 17-
99 portant code des
assurances (Agent
d'assurances).
- Siège social : Ma-
gasin n° 01, Lot
2 &1, Quartier EL
HAJEB, TIKIOUINE,
80000
AGADIR.
- Durée : 99 années
à compter de l'imma-
trication au Re-
gistre du Commerce.
- Capital social

: Le capital est fixé
à la somme de 100
000,00 DH (Cent mille
dirhams), divisé en
1 000 (mille) parts
sociales de 100 (cent)
dirhams chacune, en-
tièrement souscrites
et libérées en numé-
raire, et attribuées
en totalité à l'associé
unique

M. Abdelmajid ZGANI.

- Gérance : La société
est gérée et adminis-
trée pour une durée
illimitée par
Monsieur Abdelmajid
ZGANI, demeurant
à Résidence HAY
ASSAKA BLOC A
N° 103, TIKIOUINE,
AGADIR.

II- Le dépôt légal a
été effectué au Greffe
du Tribunal de Com-
merce d'Agadir le 24
décembre 2025 et la
société a été immatri-
culée au Registre du
Commerce sous le
numéro 66889.
Pour avis et mention,
Le Gérant.

AGNI DRONE SERVICE

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE :

Aux termes d'un acte
S.S.P. en date du 15
janvier 2026, il a été
établi les statuts d'une
S.A.R.L.A.U dont les
caractéristiques sont
les suivantes :

DENOMINATION :
AGNI DRONE SER-
VICE

OBJET SOCIAL :
La société a pour ob-
jet, tant au Maroc qu'à
l'étranger :

□ pulvérisation des
champs agricoles par
des pesticides et des
engrais à l'aide de
drones.

SIEGE SOCIAL :
N°34 BLOC 06 HAY
EL ARAB AZROU AIT
MELLOUL.

D U R E E : 99 An-
nées à compter du
jour de sa constitution
définitive.

CAPITAL SOCIAL :
Fixé à 100.000,00

DHS divisé en 1000
parts sociales de
100,00 DHS chacune.

MR BOUDOUCH
SAID 1000 parts
sociales de 100,00
DHS chacune pour un
apport de 100.000,00
DHS;

G E R A N C E : la
société est gérée par
son gérant et enga-
gée par la signature
sociale seule de Mr
BOUDOUCH
SAID avec droit et
faculté de choisir un
mandataire, et ce pour
une durée illimitée.

ANNEE SOCIALES :
Le 1er Janvier et finit
le 31 Décembre de
chaque année.

Le dépôt légal a été
effectuée au Tribu-
nal de 1 er Instance
D'Inezgane Le
26/01/2026 sous n°
158.

STE GREEN REFLEXION S.A.R.L

DISSOLUTION
D'UNE SARL
CAPITAL : 10,000.00
DH

SIEGE SOCIAL :
RUE 550 N° 18 ERAC
BOURGANE
N° REGISTRE DE
COMMERCE : 20399/
AGADIR
Suite à la délibération
d'une assemblée gé-
nérale extraordinaire
en date du 29 dé-
cembre 2025 relative
à la dissolution de la
société, il a été décidé :

□ La dissolution
anticipée de la socié-
té à compter du 29
décembre 2025, ainsi
que sa mise en liqui-
dation amiable dont
les modalités seront
réglées dans les déli-
bérations suivantes.

□ La société subsiste-
ra pour les besoins de
la liquidation jusqu'à
la clôture de celle-ci.
La dénomination so-
ciale sera suivie de la
mention « société en
liquidation ».

□ Le siège de la
liquidation est fixé
à : RUE 550 N° 18
ERAC BOURGANE
L'assemblée générale
décide notamment,
en conséquence, de
modifier l'article 4 des
statuts relatif à la du-
rée de la société de la
manière suivante :

□ La durée de la
société, initialement
fixée à 99 ans, a été
ultérieurement ré-

duite en raison d'une
dissolution anticipée
et prendra fin le 29
décembre 2025 L'as-
semblée générale
nomme M.NACIRI
ABDALLAH en quali-
té de liquidateur pour
toute la durée de la
liquidation.

L'assemblée géné-
rale confère à M.NA-
CIRI ABDALLAH,
ainsi qu'à tout autre
liquidateur qui pour-
rait être nommé en
remplacement, sous
les seules restric-
tions mentionnées
ci-après concernant
la cession ou l'apport
de tout ou partie de
l'actif, les pouvoirs
les plus étendus
conformément à la
loi et aux usages
du commerce pour
mettre fin aux opé-
rations en cours, en
proportion de leurs
droits.

Elle est expressé-
ment autorisée à
poursuivre les af-
faires en cours et
à en engager de
nouvelles pour les
besoins de la liquida-
tion.

Toutefois, sauf
consentement una-
nime des associés,
la cession de tout ou
partie de l'actif à une
personne ayant eu la

qualité de gérant ne
pourra avoir lieu
qu'avec l'autorisation
du tribunal de com-
merce, après audition
du liquidateur.

De plus, ils ne pour-
ront céder tout ou
partie de l'actif à elle-
même, à son conjoint,
à ses ascendants ou
descendants, ni à
ses employés, à leurs
conjointes, ascendants
ou descendants.

L'assemblée générale
décide que le liquida-
teur pourra éventuel-
lement percevoir une
rémunération, laquelle
sera déterminée par
l'assemblée générale
se réunissant dans
les six mois suivant la
dissolution.

M.NACIRI ABDAL-
LAH, présent à la
réunion, déclare
accepter les fonctions
de liquidateur qui
viennent de lui être
confiées et affirme ne
faire l'objet d'aucune
mesure susceptible
de lui interdire l'exer-
cice de ces fonctions.
Le dépôt légal a été
effectuée au Tribu-
nal de Commerce
d'Agadir le 19 janvier
2026 sous le numéro
157983.

SOCIÉTÉ NEXLAB SOLUTIONS

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 02/06/2025, l'associé unique de la société NEXLAB SOLUTIONS (société à responsabilité limitée d'associé unique, au capital social de 100.000,00 dirhams, sise à Quartier Al Masjid Rue 23 n°40- Casablanca et immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 540563) a décidé ce qui suit :

Approbation des cessions des parts sociales et adoption de la forme SARLAU au lieu de SARL; Démission de Monsieur Abdellah YAS-SINE de ses fonctions de gérant ; Transfer le siège social vers l'adresse suivante : « Quartier Al Masjid Rue 23 n°40- Casa-

blanca » ;
Changement de la dénomination sociale qui est devenue « NEXLAB SOLUTIONS » ;
La mise à jour des statuts.

Le PV des décisions de l'associé unique y afférent a été déposé au tribunal de commerce de Casablanca en date du 29/01/2026 sous le numéro 4437.

« YALMAS »

CONTINUE D'EXPLOITATION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 13/01/2026, L'associé unique décide :

La continuité d'exploitation malgré le fait que la situation nette comptable de la société soit négative, cette situation sera régularisée conformément aux dispositions

légales en vigueur par une augmentation du capital social.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 02/02/2026 sous le n°1010215.

SOCIÉTÉ DIGORA MAROC

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

Aux termes des délibérations de l'A.G. EXTRAORDINAIRE de la société DIGORA MAROC, société à responsabilité limitée en date du 01 DECEMBRE 2025, à Rabat, il a été décidé ce qui suit :

1- Changement de dénomination sociale :

Par décision collective des associés en date du 1er Décembre 2025, il a été procédé

par les soussignés, propriétaire des parts composant le capital social ci-après, à la mise à jour de l'article 2 de la société a responsabilité limitée dite « DEEP MAROC » régie par les lois et règlements en vigueur et notamment le dahir n° 1-97-49 du 5 chaoual 1417 (13 février 1997) portant promulgation de la loi 5-96 ainsi que les présents statuts.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Rabat en date du 22 DECEMBRE 2025 sous le numéro 198302.

DMSOFT

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE – AU CAPITAL : 10.000,00 DHS.

SIEGE SOCIAL :

46 BD ZERKTOUNI
APPT 6 ETAGE 2
20140 CASABLANCA

IF : 53958726

RC : 595447

Au terme d'un acte sous singé privé fait à Casablanca en date du 10/12/2025, il a été décidé ce qui suit :

Approbation des comptes de liquidation.

Quitus au liquidateur.

Constations de la clôture de liquidation de la société dite :

« DMSOFT SARL AU » suivant le PV en date du 10/12/2025.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 20/01/2026 sous le numéro : 1008096.

AVANTA MAROC

SOCIETE ANONYME

CAPITAL SOCIAL :
10.000.000 DIRHAMS

Siege social : 10
RUE EL BASSA-
TINES EX GENERAL
ROCQUES 2EME
ETAGE, Casablanca

R.C : 61781 - I.F :
1085889

ANNONCE LEGALE

Aux termes du Pro-
cès-Verbal De La
Réunion Du Conseil
D'Administration en
date du 17/12/2025, il
a été décidé :

Renouvellement du
mandat du Président
du Conseil D'admini-
stration Monsieur
Gérard KOOLEN ;
Le dépôt légal a été
effectué auprès du Tri-
bunal de Commerce
de Casablanca en
date du 24/12/2025
sous le numéro
1007464.

«SONO SANTE»

CONSTITUTION

D'UNE S.A.R.L AU

Aux termes d'un acte
sous-seing privé en
date du 17/12/2025, il
a été établi les Sta-
tuts d'une Société à
Responsabilité Limi-
tée D'Associé Unique,
dont les caractéris-
tiques sont les
suivantes :

- Associé Unique :
REDA ABENAOU
- Dénomination :

SONO SANTE

- Activité : VENTE DU
MATÉRIEL MÉDICAL,

REPARATION DU
MATÉRIEL MÉDICAL

- Siège Social : 174
BD ZERKTOUNI ET
MOUSSA BNOU
NOUSSAIR 1 ER
ETAGE APPT 2- CA-
SABLANCA

- Durée : 99 ans à
compter de la date de
constitution.

- Capital : 100.000,00

Dhs, divisé en 1000
Parts Sociales de
100 Dhs chacune

libérées en totalité et
attribuées à l'asso-
cié unique Monsieur
REDA ABENAOU.

- Gérant pour une
Durée d'une année:
Monsieur REDA ABE-
NAOU.

- La société sera
valablement enga-
gée par la signature
unique de Monsieur
REDA ABENAOU.
- Exercice Social :
Du 1 er Janvier Au 31
Décembre de chaque
année.

- Registre de Com-
merce : Immatricula-
tion au R.C de la ville
de Casablanca, en
date du 13/01/2026,
sous le N°710867

- Dépôt Légal : Dé-
posé le 13/01/2025
auprès du Tribunal de
Commerce de la Ville

de Casablanca, sous
le N°1007656 Pour
extraire et mention.

« LE DERNIER MÉTRO »

Au terme d'un acte
sous seing privé, il a
été établi les statuts
d'une SARL AU pré-
sents les caracté-
ristiques suivantes :

Dénomination : « Le
dernier métro »

Object social : La So-
ciété a pour objet :
Production de conte-
nus photo et vidéo
pour tous types de
médias

Élaboration de stra-
tégies de commu-
nication et de cam-
pagnes marketing
Direction artistique
pour le web, le de-
sign et le graphisme
Conception de conte-
nus numériques et

imprimés.

Siege social : 46 Bd
Zerkouni-Appt 6-2°

Etage, 20140-CASA-
BLANCA.

Capital : Le capital so-
cial s'élève à dix mille
(10.000) dirhams.

Il est divisé en cent
(100) parts sociales
de cent (100) dirhams
chacune, souscrites
et libérées en totalité,
et attribuées à l'asso-
cié unique.

Gérance : La société
est gérée et adminis-
trée par M. BURGER
Frédéric Michel.

Durée : 99 ans.

Le dépôt légal a été
effectué au Greffe
du Tribunal de Com-
merce de Casablanca
sous le numéro du
registre de commerce
: 710687.

MOJ CAPITAL

Société par Actions
Simplifiée à Associé
Unique
Au capital de 100.000
Dirhams
Siège social : 7 Rue
Sebta Residence
Rami 2eme Etage Bu-
reau N°8- Casablanca
RC : 711613

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte
sous seing privé en
date du 25/12/2025 à
Casablanca, il a été
institué une société
présentant les caractéristiques
suivantes :
FORME : Société par
Actions Simplifiée à
Associé Unique
DÉNOMINATION :
MOJ CAPITAL
OBJET : La société
a pour objet, tant au
Maroc qu'à l'étranger :

La participation, directement ou indirectement, dans toutes opérations faites par ces sociétés ou entreprises ;
La souscription, l'acquisition, la cession

d'actions, d'obligations, de parts, créées ou à créer par toutes sociétés ou entreprises, quels qu'en soient la forme et l'objet ;
L'administration, la gestion et liquidation de toutes sociétés ;
Toutes opérations financières à réaliser par voie d'apports, de souscriptions, d'achats, de ventes de titres et de droits sociaux, de parts sociales et de commandites, de fusion, d'associations, de participations ou de créations de sociétés filiales ;
L'étude et la réalisation de tous placements ;
La gestion d'instruments financiers et/ou la détention de portefeuille de participations ;
Et plus généralement, toutes activités connexes ou toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,

se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement, y compris la participation directe ou indirecte à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer.
SIÈGE SOCIAL : 7, rue Sebta, Résidence Rami, 2^e étage, Bureau n°8 – Casablanca

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce.
CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de 100 000 DH (cent mille dirhams), divisé en mille (1 000) actions de cent (100,00) dirhams chacune, entièrement souscrites, libérées et attribuées à Monsieur Mohsine JENANE.
GÉRANCE : Est nommé gérant, pour une durée indéterminée : – Monsieur Mohsine

JENANE

Le dépôt a été effectué au greffe du Tribunal de Casablanca le 20/01/2026, sous le numéro 1008200.
La société a été immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca le 20/01/2026, sous le numéro 711613.

SOCIÉTÉ MAVALY PRESTIGE IMMOBILIER SARL À AU

CONSTITUTION
D'UNE SOCIÉTÉ A
RESPONSABILITÉ
LIMITÉE A ASSOCIÉ
UNIQUE :
Société MAVALY
PRESTIGE IMMOBILIER Sarl à AU
I/ Au terme d'un acte sous seing privé en date du 26 janvier 2026 à Agadir, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique ayant les caractéristiques suivantes :
□ Dénomination :
MAVALY PRESTIGE IMMOBILIER
□ Siège social :

BUREAU N 53 BIS
IMMEUBLE MARWA
OPERATION
ANNAHDA CITE
SALAM AGADIR
□ Objet : IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER
□ Capital Social :
100.000,00 DHS
divisé en 1000 parts sociales Mr KHALLOQ Morad détient 1000 parts sociales
□ Nomination du
Gérant:
La société MAVALY PRESTIGE IMMOBILIER Sarl à AU, sera gérée et engagée par la signature unique du gérant Mr KHALLOQ Morad, titulaire de la CIN n° J538676, pour une durée indéterminée.
II/ Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'Agadir en date du 04 février 2026 sous le numéro 159311, la société est immatriculée au registre de commerce sous le numéro 67331.
Pour Extrait et mention

رئيس مجلس المنافسة يدعو إلى ملاءمة قانون الصحافة مع المعايير الأوروبية لمواجهة هيمنة المنصات الرقمية

دعا أحمد رحو، رئيس مجلس المنافسة، إلى إصلاح الإطار القانوني المنظم لقطاع الصحافة بالمغرب، بما يضمن ملاءمته مع المعايير الأوروبية، معتبرا أن هذا التكيف التشريعي يعد شرطاً أساسياً لتمكين المملكة من الترافع بفعالية والحصول على دعم دولي في مواجهة المنصات الرقمية العالمية وأوضح رحو أن التجربة الأوروبية، خاصة في ما يتعلق بحقوق الناشرين والحقوق المجاورة، أفرزت أدوات قانونية مكنت من فرض توازن جديد في العلاقة بين وسائل الإعلام والمنصات الرقمية الكبرى، مشددا على أن أي مطالبة مماثلة على الصعيد الدولي تظل رهينة بتوفر إطار تشريعي وطني منسجم مع هذه المعايير ويشير رئيس مجلس المنافسة إلى أن غياب أو ضعف الأساس القانوني الداخلي يفقد الدول القدرة على مخاطبة الفاعلين الرقميين الكبار أو إلزامهم بالدخول في مفاوضات عادلة، مبرزا أن إصلاح قانون الصحافة والنشر يشكل مدخلا استراتيجيا لتعزيز موقع المغرب التفاوضي، سواء بشكل منفرد أو ضمن تكتلات إقليمية وشدد رحو على أهمية العمل المشترك مع الدول العربية والإفريقية من أجل تبني مواقف موحدة إزاء المنصات الرقمية الدولية، مستفيدين من المكتسبات التي حققتها دول الاتحاد الأوروبي، دون الحاجة إلى إعادة النقاش من نقطة الصفر، بل عبر المطالبة بتعميم الالتزامات التي سبق لهذه المنصات أن قبلت بها في أسواق أخرى وأشار إلى أن المغرب يوجد أصلا ضمن منطق التقارب مع المكتسبات التي حققها الاتحاد الأوروبي تجاه المنصات الرقمية، ما يخول له المطالبة بمعاملة مماثلة لتلك التي تحظى بها الدول الأوروبية، خصوصا في ما يتعلق بحماية الصحافة وضمان التعددية الإعلامية في الفضاء الرقمي وأشار رئيس مجلس المنافسة إلى أن إصلاح التشريع الوطني لا يهدف فقط إلى تنظيم العلاقة مع المنصات الرقمية، بل يشكل أيضا ركيزة أساسية لحماية التعددية الإعلامية، وضمان تنافسية عادلة، وصيانة جودة النقاش العمومي والديمقراطي.



الحكومة تجيب عن 30% فقط من أسئلة المُستشارين خلال دورة أكتوبر المنصرم

لم ترد الحكومة سوى على 317 سؤالاً شفهيا ضمن 1020 سؤالاً خلال دورة أكتوبر المنصرم، على مستوى مجمل الحصيلة الرقابية لمجلس المستشارين، خلال 14 جلسة عامة من ضمنها 95 سؤالاً آتيا و222 سؤالاً عابدا.

وركزت هذه الأسئلة، حسب محمد ولد الرشيد، رئيس المجلس، على قطاع الشؤون الداخلية والبنيات الأساسية بنسبة (34 ٪)، ثم القطاع الاجتماعي بنسبة تُعادل حوالي (27 ٪)، فالقطاع الاقتصادي بنسبة تقارب (26 ٪)، من مجموع الأسئلة المطروحة، فالمدجال الحقوقي والإداري (11 ٪)، وأخيرا قطاع الشؤون الخارجية بنسبة (2 ٪).

وكشف ولد الرشيد، الثلاثاء، بمناسبة اختتام الدورة الأولى للجنة التشريعية الخامسة من الولاية التشريعية 2021-2027، عن عدد الأسئلة الكتابية المتوصل بها خلال نفس الفترة الذي بلغ ما مجموعه 739 سؤالاً، أجابت الحكومة عن 302 سؤالاً، تشمل أسئلة من دورات سابقة.

وأشار إلى أن مجموع الجلسات العامة المنعقدة خلال هذه الدورة، بما فيها جلسات التشريع وجلسات الأسئلة الشفهية الأسبوعية والشهرية والجلسات الخاصة، بلغ ما مجموعه 34 جلسة عامة، بمجموع قارب 70 ساعة، استحوذت الجلسات الأسبوعية للأسئلة الشفهية وجلسات التشريع بما يزيد عن 85 ٪ من مدتها.



وزيرة المالية تعفي نور الدين بنسودة الدين بنسودة العام أقدام مسؤول في وزارة المالية

علمت اليوم 24 أن وزير المالية نادية فتاح قررت إعفاء نور الدين بنسودة من منصب عمر فيه طويلا كمدير عام للخزينة في وزارة المالية. وحسب المعطيات فإن وزيرة المالية عينت مديرا عاما بالنيابة للخزينة هو عبد اللطيف العمراني الذي يشغل أيضا منصب المدير العام لإدارة الجمارك في انتظار تعيين مدير جديد. ويرتقب أن يجري في الثانية بعد زوال اليوم، بمقر الخزينة العامة، تسليم السلط بين الخازن العام المقال بنسودة والمدير بالنيابة العام. وقضى بنسودة حوالي 17 سنة مديرا عاما للخزينة. ويجري الحديث عن خلافات بين بنسودة ووزير الداخلية عبد الوافي لفتيت حول ضرائب الجماعات المحلية وراء الإعفاء، فيما تشير مصادر أخرى إلى احتمال تعيين بنسودة في منصب آخر بعدما تردد اسمه كوالي جديد لبنك المغرب.



طنجة المتوسط يتجاوز عتبة 11 مليون حاوية في 2025

عالجت محطات الحاويات الأربع في المركب المينائي طنجة المتوسط 11.106.164 حاوية مكافئة لعشرين قدما خلال سنة 2025، أي بزيادة قدرها 8,4 بالمائة مقارنة بسنة 2024. وعزى بلوغ للسلطة المينائية طنجة المتوسط التي TC4 هذا الارتفاع، بشكل خاص، إلى بدء تشغيل التوسعة الأخيرة لمحطة وبخصوص حركة شاحنات النقل الدولي فقد. APM Terminals تديرها شركة تمت معالجة 203 535 شاحنة نقل دولي في سنة 2025، أي بزيادة قدرها 3.6 بالمائة مقارنة بسنة 2024. ويرجع هذا النمو أساسا إلى ارتفاع صادرات المنتجات الصناعية (+4.8 بالمائة) والمنتجات الزراعية الغذائية (+4.3 بالمائة)، مما يؤكد الدور الاستراتيجي للميناء في دعم الصادرات الوطنية. أما حركة المسافرين، فقد بلغت، وفق المصدر نفسه، 3,220,422 مسافرا و895,341 سيارة في سنة 2025، مسجلا بذلك نموا بنسبة 5.7 بالمائة و5 بالمائة على التوالي مقارنة بالسنة الماضية. وبخصوص عملية مرجبا، أشار البلاغ إلى أنها جرت في ظروف مثالية بفضل التدابير التشغيلية المعتمدة، خاصة تعميم نظام التذكرة المؤكدة ابتداء من سنة 2025، مما ساهم في تنظيم التدفقات وفق القدرة الاستيعابية الحقيقية للأسطول وضمان عبور أكثر سلاسة. وسجلت حركة البضائع السائبة الصلبة انخفاضا بنسبة 11 بالمائة لتصل إلى إجمالي ما تمت معالجتها 522.493 طنا سنة 2025، ويرجع ذلك، أساسا، إلى تباين واردات الحبوب مقارنة بالسنة الماضية. وفي المقابل، يضيف المصدر ذاته، واصلت البضائع السائبة السائلة أداءها الإيجابي، حيث بلغت 8.641.481 طنا، مسجلة نموا بنسبة 13 بالمائة على أساس سنوي. ومن جهة أخرى، وفق المصدر، قامت محطات السيارات بالمركب المينائي بمناولة ما مجموعه 526.862 سيارة سنة 2025، بانخفاض بنسبة 12 بالمائة مقارنة بسنة 2024. وتشمل هذه الحركة بالأساس، مشيرا إلى أن هذه الحركة شملت 327.569 سيارة موجهة للتصدير، من إنتاج مصنعي "رونو" بملوسة و"سوماكا" بالدار البيضاء، و126.874 سيارة موجهة بدورها للتصدير أنتجها مصنع "ستيلايتيس" بالقنيطرة، و39.751 سيارة تمت إعادة شحنها. ويعزى هذا التراجع، حسب البلاغ، أساسا إلى تعديلات الإنتاج وفقا للطلب، إضافة إلى إعادة هيكلة التدفقات في أسواق السيارات الدولية.